

caDRE DE REPONSE TECHNIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CRTES) pour les lots 1 et 2

objet du marche :

Location et entretien d’articles textiles pour les agents des unités INRAE des centres Ile-de-France et Hauts de France

LOT N°*(à compléter par le candidat)*:……………

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :…………………………………….

*Le présent cadre de réponse est destiné à l’analyse des offres. Il détaille, pour chaque partie, la structure à respecter et le contenu à indiquer par le soumissionnaire pour établir sa réponse technique****. Le soumissionnaire est tenu de respecter strictement le cadre ainsi constitué pour établir son offre technique****. Ces parties permettent d’évaluer l’offre du soumissionnaire selon les critères de sélection des offres tels que définis dans le règlement de la consultation.*

*Le soumissionnaire est invité à intégrer les compléments aux différentes rubriques du cadre de réponse qu’il juge utiles sous forme d’annexes.* ***Tous les chapitres et rubriques afférentes du présent document sont obligatoires****.*

**CRITERE 1 – VALEUR TECHNIQUE - 40%**

Le soumissionnaire présente dans cette partie :

* + **S/C1 : Qualité des textiles (40%)**

Les échantillons demandés ainsi que les fiches techniques associées.

* + **S/C2 : Qualité du nettoyage des textiles (30%)**

Le cycle complet d'entretien des textiles ainsi que les modalités de contrôle de ce cycle

* + **S/C3 : Qualité du service (20%)**

Le dispositif du suivi du textile mis en place (code barre ou puce etc…)

Le détail de la fourniture d’accès au site de suivi pour pourvoir le tester (fonctions, ergonomie etc…) avec les modalités d’utilisation (a minima, fournir des copies écran décrivant les grandes fonctions d’utilisation).

Le mode opératoire à suivre pour les opérations d’exécution du marché (commande de prestations, retour textile, problèmes de livraison, de factures etc…).

Le circuit de livraison et de ramassage.

* + **S/C4 Qualité et pertinence de l’organisation proposée pour le déploiement du marché (10%)**

L'organisation du déploiement du parc (organisation, interlocuteurs, planning estimatif de déploiement par unité, et le dispositif de communication).

**CRITERE 3 – DEVELOPPEMENT DURABLE- 10%**

Le soumissionnaire présente dans cette partie les actions prises en matière environnementale et sociale en présentant les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **S/C 1 -Qualité de la démarche environnementale et sociale de l’offre – 60%** | **Actions envisagées/documents fournis** |
| Plan de formation/communication en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) prévisionnel et réalisé à destination du personnel du candidat |  |
| Procédures décrites des mesures mise en œuvre en matière de gestion des ressources et des déchets.  Présentation des évolutions de consommations des ressources sur les 3 dernières années ramenées à la quantité d'articles traités. |  |
| Présentation des actions environnementales dans l’organisation des livraisons.  Présentions des fiches techniques des véhicules employés pour les livraisons. |  |
| Présentation de la chaine de production (de la matière première à la distribution) avec l'identification des risques et des mesures de prévention mise en place en matière environnemental et social.  Présentation des engagements du candidat en matière de promotion de l’égalité hommes-femmes et de lutte contre les discriminations.  Présentions, le cas échéant, des actions d’insertions ou de retour à l’emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. |  |
| **S/C2 - Valorisation de matières – 30 %** | **Actions envisagées/documents fournis** |
| Présentation du processus de reconditionnement et de distribution ainsi que le processus de réparation du textile candidat.  Présentation de la composition des matériaux des contenants du linge et identification claire de l'usage des différents contenants utilisés |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **S/C3 – Qualité des produits hygiène du linge – 10%** | **Actions envisagées/documents fournis** |
| Présentation de fiches des produits d’hygiène utilisés |  |

**Informations complémentaires**

**Ce chapitre n’est pas obligatoire**. Le soumissionnaire peut l’utiliser pour porter à la connaissance d’INRAE toute information complémentaire utile, non évoquée dans les chapitres précédents.

**Annexes**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_